Mantes-la-Jolie (78) : un Algérien de 19 ans et un mineur de 16 ans interpellés en plein cambriolage. Ils avaient été arrêtés la veille pour des faits similaires et remis en liberté

09/04/2025 à 18h42



Deux individus âgés de 16 et 19 ans ont été interpellés lundi matin alors qu'ils étaient en train de forcer l'entrée d'un pavillon. Ils avaient déjà fait parler d'eux la veille dans des circonstances identiques. Ils avaient alors été remis en liberté avec une convocation par un officier de police judiciaire prévue au mois de mai 2026

Face aux policiers, les deux hommes, qu'une source présente comme « rompus au mensonge », présentent « de piètres explications » sur leur présence aux abords de ce pavillon. Au fil des auditions, ils reconnaissent finalement la tentative d'effraction.

Mais ils assurent que s'ils ont voulu pénétrer dans la maison, c'était « pour dormir, pas pour voler ». Une version balayée

par les vérifications des policiers qui constatent que les deux hommes, qui fournissent différentes identités ou dates de naissance et n’ont officiellement pas d’adresse, sont déjà bien connus des services.

Les deux hommes ont cette fois été déférés au terme de leur garde à vue. **Le plus âgé s’est vu infliger une peine d’emprisonnement de 9 mois avec mandat de dépôt. Une peine assortie d’une interdiction définitive du territoire français pour ce ressortissant de nationalité algérienne. Le second, âgé de 16 ans, a été convoqué devant l’unité éducative auprès du tribunal judiciaire de Versailles. Il s’est également vu remettre une convocation par officier de police judiciaire (COPJ) prévue à la fin du mois de juin.**

Le Parisien